

Conseil National de la Refondation

La transition écologique : quel positionnement international adopter ?

La transition écologique est à l'ordre du jour des travaux du Conseil National de la Refondation.

On entend ici par transition écologique un mouvement pour un monde tourné vers le développement durable, et en particulier dans un contexte de réchauffement climatique, vers l'atteinte progressive de la neutralité carbone.

Après un été marqué par des chaleurs d'intensité ou de durée exceptionnelles en de nombreux endroits dans notre pays, des incendies de forêt de grande ampleur, des épisodes de sécheresse particulièrement sévères ou de grêle d'une violence sans précédent, plus personne ne doute que la transition écologique, et plus particulièrement le changement climatique et les désordres qui l'accompagnent, sont une priorité planétaire, avec de multiples dimensions à prendre en compte : économiques, sociétales, environnementales et géopolitiques.

Notre pays a pris des décisions : relance du programme nucléaire, accélération des programmes d'énergies renouvelables, abandon progressif des voitures utilisant des énergies fossiles, lancement d'usines de batteries pour les voitures électriques, création d'une filière hydrogène, et plus récemment dans le contexte de la guerre en Ukraine, remise à l'honneur de la frugalité dans notre consommation d'énergie, pour s'en tenir à l'industrie et à l'énergie. D'autres illustrations pourraient être prises dans le domaine agricole par exemple. Jusqu'où faut-il aller ?

Il y a clairement une dimension d'exemplarité dans nos décisions. Pour le pays qui a accueilli la COP 21 (Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques), et qui a eu un rôle décisif dans la signature des accords de Paris le 12 décembre 2015, c'est compréhensible.

Mais il y a un double risque :

- **Handicaper notre activité économique**, dont le verdissement coûte cher, qu'il s'agisse notamment de notre industrie, mais aussi de nos services dont la dématérialisation numérisée est fortement consommatrice d'énergie. Il en résulterait régression dans la concurrence internationale, perte de compétitivité, appauvrissement national et perte de pouvoir d'achat et de niveau de vie. A cet égard, la perception des membres des Forums est que notre voisin allemand se garde bien dans sa gestion de l'écologie de handicaper son industrie ;
- **Peser sur la satisfaction de nos concitoyens**, en les amenant à réduire par exemple leurs déplacements et le chauffage de leur logement plus que leurs voisins.

Ce double risque vaut-il la peine d'être encouru ? Car les économies d'émission de CO2 qui résulteraient de cette exemplarité bénéficieraient à l'ensemble de la planète, et ne nous reviendraient que pour notre part dans les émissions mondiales, à savoir une empreinte carbone de 1,7% du total. 98,3% viendraient des autres. Guère incitatif à faire mieux que la moyenne des autres pays.

Pour certains membres des Forums, il conviendrait d'arrêter de vouloir être le « bon élève de la classe ». Si l'on tient néanmoins à être exemplaires, et en s'en tenant à la règle de réduction des émissions définie aux accords de la COP 21, l'exemplarité pourrait consister à se positionner dans le peloton de tête des pays les plus vertueux, mais sans se handicaper inutilement en cherchant à faire nettement mieux. A quoi bon baisser le chauffage chez nous pendant que nos voisins rouvrent des usines électriques fonctionnant au charbon ?

Simultanément, rechercher une position exemplaire dans la transition écologique devrait nous conduire à chercher à en tirer bénéfice en produisant nous-mêmes les équipements correspondants plutôt que les importer, même si nous ne pouvons pas viser d'être indépendants de l'étranger pour les intrants : comme lors de la ruée vers l'or, produire des pelles et des tamis est un bon positionnement.

C'est clairement le cas avec la relance pour les centrales nucléaires. Ce pourrait l'être plus nettement pour la production de véhicules électriques et des batteries qu'ils nécessitent, d'hydrogène décarboné et de son écosystème, de panneaux solaires, de bio énergies, d'éléments de verdissement de la construction, etc. Les éoliennes, moins essentielles chez nous que chez nos voisins pourraient continuer d'être importées.

Si la production de ces équipements dégage du CO2, elle le dégagera où qu'ait lieu la production. La comptabilité internationale le réalloue au pays des importateurs finaux dans le calcul de l'empreinte carbone. Et nous aurons à terme un triple bénéfice : la souveraineté sur ces biens essentiels ; l'activité, l'emploi et le pouvoir d'achat correspondants ; et la mise en œuvre des méthodes de production les plus décarbonées, d'autant plus accessibles que nous disposerons des technologies correspondantes et d'énergies décarbonées peu chères, à commencer naturellement par le nucléaire.

Les membres des Forums explicitent néanmoins un dilemme : d'un côté, un bilan prospectif global, incluant l'impact carbone des investissements et l'ensemble des impacts de l'amont, notamment en matière de minerais, semble nécessaire pour fonder ces décisions en pleine connaissance de cause ; de l'autre côté, l'urgence climatique et la pression politique ne permettent pas vraiment de différer les décisions, dont on peut même regretter qu'elles aient trop tardé. Il faut donc être conscient de l'important élément de risque résiduel inhérent à la ligne retenue.